

Quelle eau boit-on dans le Val d'Amboise ?

La NR 37 Publié le 18/12/2021 à 06:25 par Mariella ESVANT, Journaliste, rédaction de Tours

<https://www.lanouvellerepublique.fr/amboise/quelle-eau-boit-on-dans-le-val-d-amboise?queryId%5Bquery1%5D=57cd2206459a452f008b4594&queryId%5Bquery2%5D=57c95b34479a452f008b459d&page=0&pageId=57da5cf8459a4552008b4aef>

Le rapport annuel sur l'eau potable est passé sans vague devant le conseil communautaire. Si la qualité est partout conforme, tout n'est pas limpide.

Moins de cinq minutes. C'est le temps qui a été consacré au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable lors du dernier conseil communautaire du Val d'Amboise (CCVA), avant de l'adopter. Suffisant, selon le président de la CCVA Thierry Boutard, qui « *ne pense pas que l'on puisse beaucoup débattre sur un rapport d'activité* ». Un pensum de « 164 pages » dans lequel l'élue d'opposition Sandra Guichard aurait pourtant aimé se plonger. Car si, en 2020, la qualité est jugée partout « conforme », tout n'est pas cristallin. On voit notamment, ça et là, des pics de pesticides et de nitrates. Et, surtout, le volume prélevé dans le cénomanien, nappe profonde et précieuse, augmenter de 33 % sur un an, à l'opposé des préconisations du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, qui recommande au contraire une baisse drastique de prélèvements.

« Un mélangeur pour diluer l'eau » non conforme Tout est décrit dans le rapport, rendu public après sa présentation aux élus. Les causes du recours croissant aux réserves profondes du cénomanien y sont par exemple clairement soulignées : « *Il est à noter un dépassement de 343.968 m³ sur le secteur d'Amboise suite à la hausse des exports vers les communes de Chargé, Saint-Règle, Mosnes et Souvigny-de-Touraine (problème de pesticides)* ». Entre ces parenthèses, c'est l'un des problèmes récurrent de l'est du canton qui refait surface, pointé à de multiples reprises par l'étude annuelle sur l'eau du robinet de l'UFC-Que Choisir. Depuis 2016, Chargé, Mosnes et Souvigny-de-Touraine ont été régulièrement citées par l'association de consommateurs pour des anomalies, ponctuelles ou confirmées, liées aux pesticides. Sauf cette année. Une bonne nouvelle ? Pour les consommateurs, sans aucun doute. Pour l'environnement, c'est moins évident. « *Nous avons eu par le passé des relevés de pesticides, comme à Mosnes et à Souvigny* », reconnaît sans ambages le maire de Chargé, Pascal Dupré. L'élue assure que, depuis, « *des contacts ont été pris avec les agriculteurs, qui ont fait beaucoup d'efforts* ». Mais, admet-il, « *ce qui est dans la terre met longtemps à disparaître* ».

« En période de sécheresse la qualité se dégrade » Pour améliorer la qualité de l'eau à la sortie du robinet, « *un mélangeur pour diluer l'eau* » a été installé, explique-t-il. Depuis, comme l'attestent les derniers rapports, « *l'eau est potable* ». Même chose à Mosnes, où le maire préfère évoquer « *des périodes à sec* ». À Souvigny, le forage a été mis à l'arrêt en 2020, suite à « *une pollution aux pesticides* », et remplacé par l'eau du cénomanien exportée par Amboise. « *Plutôt que d'agir en amont en limitant les pollutions agricoles, on ferme les puits qui posent problème et on va chercher de l'eau plus loin* », analysent des élus écologiste du Val d'Amboise en marge du conseil. Dans les nappes du cénomanien, précisément. Celles-là même qu'il faudrait préserver.

D'autres communes du Val d'Amboise ne sont pas épargnées. Ainsi, à Amboise, le forage de l'île d'Or, seul à alimenter le réseau communal depuis la nappe alluviale de la Loire plutôt que de la nappe du cénomanien, a été « *arrêté de juin à mi-septembre par manque d'eau* ». À la même période, le forage de Nazelles-Négron, qui puise lui aussi dans les alluvions de la Loire, affiche une teneur en manganèse qui « *dépasse la valeur réglementaire* ». Ainsi qu'une teneur en pesticides (0,057 microgramme par litre) et en nitrates (23 mg/l) inférieure aux seuils réglementaires (0,1 mg/l et 50 mg/l), mais de loin les plus élevés du Val d'Amboise.

L'eau potable une « question vitale » « *En période de sécheresse, la qualité se dégrade*, schématise Christophe Ahuir, conseiller d'opposition à Nazelles-Négron. *Ce constat, tous les élus le connaissent.* » Et d'appeler, à l'instar de Sandra Guichard, les élus communautaires à se saisir « *de cette question vitale de l'eau potable* ». « *Les recommandations se succèdent de rapport en rapport, mais nous n'entendons jamais parler d'un plan d'action* », regrette Aurore Thélie. « *Les élus communautaires sont 33 autour de la table, on a l'impression qu'ils signent un chèque en blanc à Veolia* », remarque pour sa part Luc Favia, du collectif écologiste Val d'Amboise, Réinventons demain.

Il ouvre là un autre débat, celui de la délégation de service public. Une discussion qui, elle, aura bien lieu, a promis Thierry Boutard lors du dernier conseil de la CCVA. Rendez-vous est déjà donné fin 2022, pour un décryptage du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable qui, a prévenu le maire d'Amboise, pourrait « *durer des heures* ».

à savoir : La consommation d'eau en augmentation

La communauté de communes du Val d'Amboise exerce la compétence eau potable pour les communes d'Amboise, Chargé, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes. La Ville d'Amboise exporte de l'eau vers la commune de Saint-Règle, qui n'a pas d'ouvrage de production et, en 2020, Souvigny-de-Touraine.

Le service d'eau potable est exploité en affermage pour le **déléataire de service public Veolia**

23.488 habitants sont desservis par le réseau d'eau potable du Val d'Amboise. En 2020, la consommation moyenne par habitant a été de **146 litres par jour**, contre 127 litres par jour en 2019.

Le prix du service de l'eau est passé **de 1,68 euro/m3 à 1,69 euro/m3**.